

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T96749
Adresse du site	59, rue Bichat	Hauteur	R+5+C (20.30m)
Bailleur de l'immeuble	social BATIGERE	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	22/11/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	26/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	22/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 2 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 45° et 280°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 45° < 1V/m - 280° < 4V/m 5G (3500) : 45° < 5V/m - 280° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	21.95m pour les antennes à faisceau fixe 22.55m pour celles à faisceau orientable		

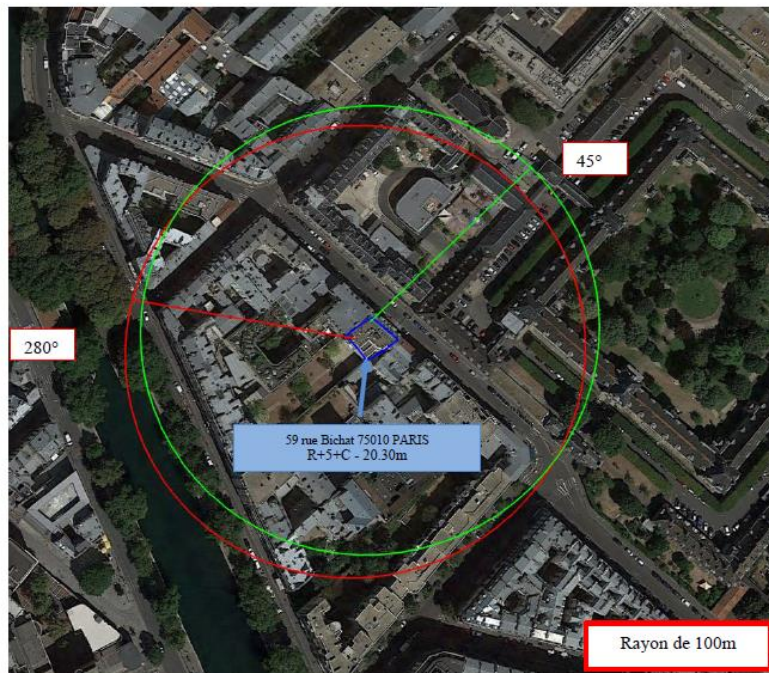
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes à faisceaux fixes et 2 antennes à faisceaux orientables fixées sur des mâts sur la terrasse du bâtiment
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront installés dans l'édicule inférieur, derrière le bâtiment.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 59 RUE BICHAT 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 45°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 280°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 59 RUE BICHAT 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

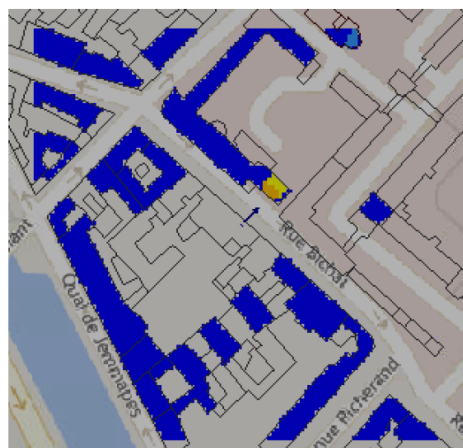
	Azimut 45°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	13.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 45°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 45°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté



Vue des Azimuts

Secteur 1 - 45°



Secteur 2 - 280°

